



FORMATIONS E-MARQUE V2

Saison 2018-2019

Arbitres des Championnats de France Jeunes et Seniors

Thématique : Formation et Emploi

Destinataires : Ligues Régionales

Nombre de pièces jointes : 2

Information

Echéance de réponse :

La FFBB met en place à partir du 1^{er} janvier 2019 une nouvelle version de l'e-Marque : e-Marque V2. Pour faciliter la prise en main de cette nouvelle version, la FFBB informe tous les arbitres et propose à tous ses licenciés une formation e-Learning.

En janvier 2019, e-Marque V2 sera obligatoire sur les divisions fédérales (NF1 NF2 NF3 NM2 NM3 NMU18 ÉLITE NMU15 ÉLITE NFU18 ÉLITE NFU15 ÉLITE), déjà utilisatrices d'e-Marque V1 (donc hors Jeep® ÉLITE, Pro B, NM1, LFB, LF2) :

- Le Trophée Coupe de France Seniors et les Coupes de France U17M et U18F restent en e-Marque V1,
- Maintien de e-Marque V1 (ou des feuilles papier) sur toutes les autres divisions régionales et départementales (téléchargement de la nouvelle version e-Marque V1 de fin décembre 2018 comme chaque saison),
- Le pilote Pré Nationale en Ile de France continue en e-Marque V2.

Afin d'aider les arbitres concernés à se familiariser et bien se préparer à travailler avec l'e-Marque V2, des informations et instructions sont rappelées ci-dessous, mais ne sauraient remplacer le fait d'effectuer la formation en ligne mise à leur disposition.

Celle-ci est accessible à tous sur simple inscription gratuite via le site e-Learning de la FFBB (<https://ffbb.sporteef.com> : choisir : formation OTM / Formation e-Marque V2). Il est fortement recommandé aux arbitres de l'effectuer pour ne pas être perturbés lors des rencontres en janvier.

Le téléchargement du logiciel sur votre ordinateur est proposé au cours de la formation.

Le manuel d'utilisateur joint, également téléchargeable en fin de formation et imprimable, pourra aider les officiels après leur formation.

Informations pratiques :

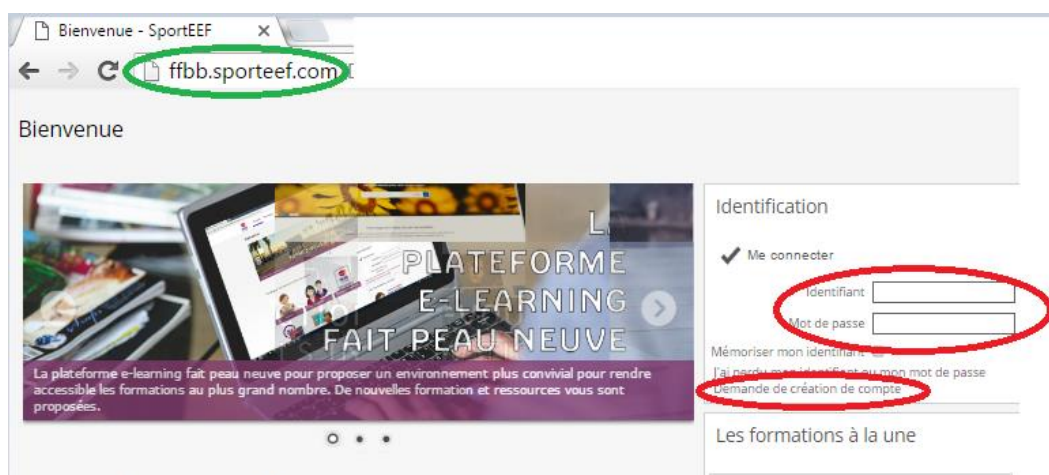
- Une nouvelle clé de signature e-Marque V2 est **nécessaire** et disponible sur la fiche « Officiel » de votre compte FBI (elle ne remplace pas la clé e-Marque V1 toujours valide pour cette application).
- La récupération des données des rencontres se fait par le club avant le match grâce à un « code de rencontre » récupéré sur FBI (disparition du fichier import). Une connexion internet est requise.
- Des alertes peuvent apparaître pour prévenir d'un éventuel non-respect des règles de participation de la division. Les entraîneurs en prendront connaissance au moment de la signature des entrées en jeu, 10 minutes avant le début de la rencontre. Ces alertes ne sont pas bloquantes.
- Pour clôturer le match, il est nécessaire que l'arbitre valide chaque type d'événements (s'ils existent). Le bouton « Signer » n'apparaît que lorsque l'ensemble des événements a été validé.
- Pour le moment, la case « réserves/observations » ne peut être validée par défaut qu'avec la signature des capitaines et des arbitres.
- Pour clôturer la rencontre, l'arbitre doit saisir sa clé (ou signer s'il l'a oubliée ou qu'il n'a pas été désigné).
- L'OTM ou l'organisateur devra de saisir à nouveau le code de rencontre pour transmettre les données du match.

- A noter, que les versions e-Marque V1 et e-Marque V2 peuvent être installées ensemble sur le même PC et fonctionnent de façon indépendante.
- E-Marque V2 fonctionne actuellement sur des PC équipés de Windows 7/8/10 – en 32 ou 64 bits.
- Pour toute question d'ordre technique, nous vous remercions de bien vouloir envoyer un mail à l'adresse assistanceemarquev2@ffbb.com.

S'INSCRIRE A LA FORMATION E-LEARNING E-MARQUE V2

Cette procédure concerne toute personne disposant d'un compte e-learning et souhaitant s'inscrire à une formation.

1. Se connecter sur <http://ffbb.sporteef.com>
2. S'identifier (mêmes identifiants que sur votre compte e-Learning arbitrage)



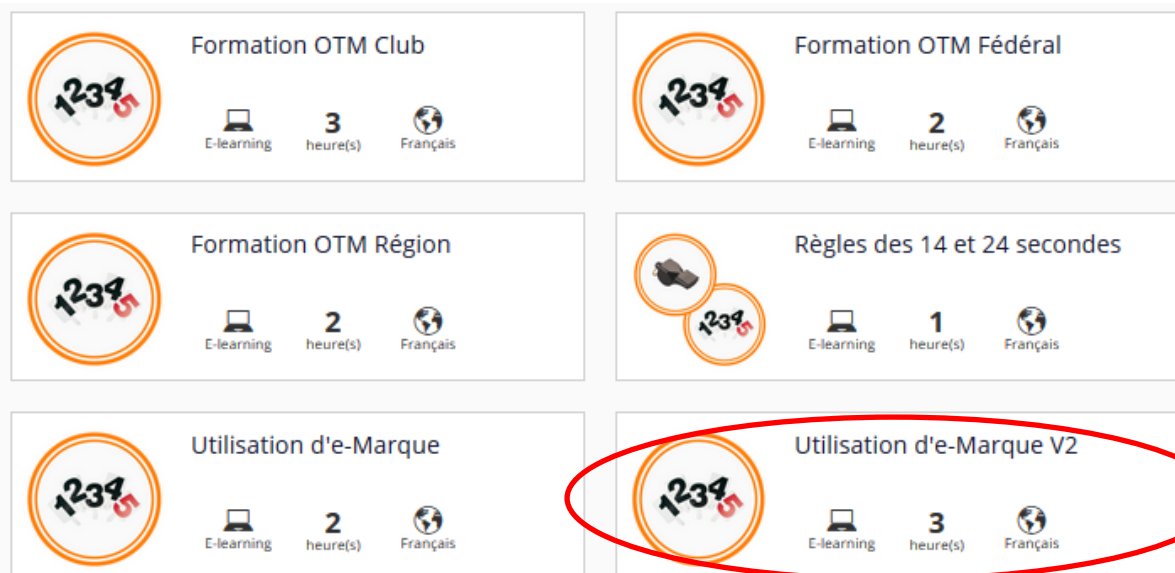
Sur la page suivante :

3. Choisir la famille recherchée (Ici : OTM)

Découvrez les thématiques de formations de l'INFBB



1. Choisir sa formation (Ici : « utilisation d'e-Marque V2 »)



Sur la page suivante

2. Cliquer sur "demande d'inscription"

La Fédération Française de BasketBall a développé une nouvelle version de la feuille de marque électronique (E-Marque V2) destinée à remplacer progressivement la feuille de marque papier et l'ancienne version d'E-marque. Il sera mis gratuitement à disposition des structures (clubs, comités et ligues).

A distance (e-learning) 3 heure(s) Français

Demande d'inscription ▼

Sur la page suivante :

3. Cocher la session choisie
4. Cliquer sur suivant quand cela s'affiche

Veillez sélectionner une session ou une période (Trimestre/année) qui vous intéresse, puis appuyez sur le bouton 'Suivant'.

Suivant

Utilisation d'e-Marque V2

<input type="checkbox"/>	Session	Date de début	Date de fin	Lieux	Places disponibles	
<input checked="" type="checkbox"/>	2018-2019 Utilisation d'e-Marque V2	19/11/2018 00:00	30/06/2019 23:59			

5. Terminer la procédure puis cliquez sur suivant

Veillez renseigner les éléments du formulaire que vous souhaitez, puis appuyez sur le bouton 'Suivant'.

Précédent **Suivant**

Nom de la formation

Utilisation d'e-Marque V2

Descriptif

La Fédération Française de BasketBall a développé une nouvelle version de la feuille de marque électronique (E-Marque V2) destinée à remplacer progressivement la feuille de marque papier et l'ancienne version d'E-marque. Il sera mis gratuitement à disposition des structures (clubs, comités et ligues).

Thème

OTM

Statut

 ?

6. Terminer la demande

Vous avez renseigné toutes les informations nécessaires pour la demande d'inscription. Veuillez vérifier tous les éléments dans ce récapitulatif et cliquer sur le bouton 'Terminer'. Pensez à consulter votre email. ✓

Précédent **Terminer la demande**

Formation

Utilisation d'e-Marque V2

Statut

Arbitre

Période ou session

du 19/11/2018 00:00 au 30/06/2019 23:59

Pièce(s) à joindre à la demande

7. Se connecter sur la page d'accueil pour se connecter e à la formation « Utilisation d'e-Marque V2 » qui vient d'être ouverte

8. Commencer la formation

Contact : Carole DELAUNE DAVID

E-mail : sfoff@ffbb.com

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Carole DELAUNE DAVID Service Formation des Officiels	Matthieu SOUCHOIS DTN Adjoint Directeur du Pôle Formation et Emploi	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2018-12-13 2-DFE OFFICIELS INFORMATIONS ARBITRES E-MARQUE V2 V3.docx	